



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Montreuil, le 29 novembre 2012

**Madame Régine Bréhier**  
Directrice des Affaires Maritimes

Madame la Directrice,

Les personnels du CETMEF subissent depuis plusieurs années, comme les agents d'autres services, les conséquences de la politique de réorganisation de l'Etat.

Cette politique, visant à limiter les dépenses de l'État à l'essentiel, se manifeste particulièrement au CETMEF sur le programme 205. De 85 agents à la fusion du STNMTE et du STCPMVN, les effectifs sont depuis cette date en constante diminution. En 2010 ils ont subi une baisse de 12 ETP puis en 2011 de 24 ETP et en 2012 de 2 ETP.

Ces baisses, non encore résorbées, car les départs ne permettent pas de s'ajuster à la succession rapprochée des différentes annonces, mènent à l'impossibilité de remplacer les personnels qui quittent le service, même si leurs compétences disparaissent dans le même temps du panel des métiers du CETMEF. Pour mener à bien cette résorption d'effectif, le directeur actuel avait mis au point un Schéma Directeur d'Organisation qui n'était autre qu'un plan social déguisé.

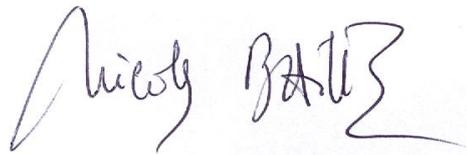
Ce plan, faisant suite à un audit climat social, lequel avait mis en évidence des risques psychosociaux dans notre service et plus particulièrement au sein de la Direction Technique, avait la particularité de désigner comme devant quitter le service une grande partie des personnels les plus impliqués dans la sécurité et la signalisation maritime. Ce plan n'a pu être arrêté que « grâce » à la création du projet CEREMA et plus particulièrement grâce à un moratoire sur la suppression de postes au CETMEF, obtenu dans le protocole d'accord, de haute lutte avec l'ancien Cabinet. Le moratoire a également prévu que les sites de Bonneuil/Marne, de Nantes et d'Aix ne seraient pas fermés totalement mais qu'un point de chute serait trouvé pour en intégrer les agents dans des locaux du CEREMA les plus voisins.

Cependant les personnels ne sont pas plus rassurés sur leur avenir tant les nouvelles sont, depuis de nombreux mois, totalement contradictoires pour les activités que nous exerçons au profit de la DAM. Notre organisation syndicale est montée au créneau pour exiger que l'on arrête de supprimer des postes et que l'on se pose en préalable la question des missions exercées. Cette dernière demande s'est concrétisée par la mise en place au printemps 2012 de groupes paritaires Direction Technique / Organisations Syndicales qui se sont réunis plusieurs fois. Cependant, rien n'a abouti par manque de volonté de la Direction du CETMEF.

Il est à noter que nous avons demandé que des représentants des CROSS et des DIRM soient présents lors de ces réunions, ce que notre direction a toujours refusé. Mercredi 19 novembre le directeur a réuni le personnel de la DT et lors de cette échange a évoqué le dialogue de gestion CETMEF-DAM tenu lors de la réunion du 28/09/2012 et a accepté de communiquer ce document aux OS. Nous y avons découvert que nombre d'activités proposées en 2012 ne sont plus retenues en 2013.

Nous souhaitons donc vous rencontrer pour échanger avec vous ainsi que vos adjoints en sécurité et signalisation maritime sur l'avenir de la relation CETMEF/DAM. Ce pourrait être l'occasion d'une discussion franche sur les aspects politiques mais également techniques et de confronter nos différentes approches.

En souhaitant que vous accordiez à notre demande une suite favorable, veuillez agréer, madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Baille', with a stylized flourish at the end.

Nicolas BAILLE  
Secrétaire Général de la FNEE-CGT

Copie :

- Mme Eyssartier, Directrice des ressources humaines.